

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 97

Artikel: Bons mots

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

principaux instigateurs de l'émigration, Pieter Retiefet Gevrit Maritz.

Le gouvernement du Cap refusa de reconnaître le nouvel Etat. Des troupes furent envoyées pour en prendre possession. D'abord vainqueurs, les émigrants durent céder au nombre, et attelant les bœufs pour un nouveau *breck*, ils remontèrent les pentes des Draken-Bergem, et, à la suite de Prétorius, allèrent s'établir à l'Ouest, dans le massif où le fleuve Orange prend sa source. Déserté par les Hollandais, l'Etat libre de la Natalia devint une colonie presque exclusivement anglaise. L'élément hollandais n'est demeuré compact que dans quelques districts de l'extrémité septentrionale.

L'Angleterre poursuivit les boers le long du fleuve Orange et déclara possession anglaise le nouvel établissement qu'ils avaient fondé. La lutte fut longue et sanglante. Battus à Boomplaats, le 29 août 1840, un grand nombre de Boers émigrèrent dans le bassin du fleuve Vaal et fondèrent un nouvel Etat : le Transvaal.

Sur ces entrefaites, éclatait la grande insurrection des Cafres de 1850-1853, que le gouvernement du Cap ne parvint à réprimer qu'après plusieurs revers. Les dépenses de cette guerre et celles qui nécessitèrent l'occupation de la république d'Orange grevèrent lourdement le budget métropolitain. Aussi, à la veille de la guerre de Crimée, le Cabinet britannique, pour sortir de cette impasse, proposa-t-il aux Boers d'Orange de reconnaître l'Etat d'Orange, s'ils promettaient formellement de ne pas rétablir l'esclavage. L'arrangement fut conclu en 1854, et, depuis cette époque, la paix n'a pas été troublée.

Riche en pâturages, la république d'Orange possédait des argiles diamantifères dans la région de Kimberley. L'Angleterre a mis la main sur ces trésors en annexant ces territoires.

Nous avons donné précédemment les origines du conflit que l'empire de Sa Majesté Victoria a su rendre si aigu. La parole est aux armes à présent et, en général, partout en Europe, on fait des vœux pour le succès du brave petit peuple qui lutte pour son indépendance.

LETTRE PATOISE

I seit aiyu témoin d'in dialogue entre des dengs de Fontenais et i prend la libertate de vos l'iidrassie. I ne veu pe dire ius vrais noms ; i ne voirò pe engrangié cés que sont désignaie dains ci paipie. I en veu appela iun Batiche, et l'âtre Djoset. El a quection de socialisme entre in paysain et in heurledgeaire.

Batiche. — Bon djoé Djoset, qu'à ce qu'a yé de nové ?

Djoset. — I ne sais ran que mérit : an fait brament des pommates ; elles sont boînnes, an ne veut pe avio fâim c't'hui.

Batiche. — C'a bon pou les paysains ; main nos âtres les ovriés, ai nos les veu fayai aitcheataie, vos pommatte.

Djoset. — Vos diaingnié poéchain des boennes djoinaies : vos n'ai diaire de mā, vos âtres vos velai faire bin soi.

Batiche. — El a aigie de dinche dire ; en lai fin del'anniaie, nos n'ain aidé ran bottaie devant main : ai fat que colo tchaingeuche. Tot pou les uns, ran pou les âtres, colo ne sairet dinche aidé durié.

Djoset. — T'é bin régeon, Batiche, ai fâ que colo tchaingeuche, i te veu dire çò qu'ai fat faire. I ne seu pe in fô, Batiche, i voi bin laiou colo cotte. Les heurledgeaires de Fontenais — à moins enne boînne paîtchie ne venian pe à mòti le duemoine, ai ne pensant pe à bon Du.

Lai vapraie, (bin des fois dje devant médi) ai rämpiachant les cabairets, ai djuant ès câches, ès gréyes, ai boyan le bon vin, ai discutant de tchoses qu'ai ne comprenant pe ; an tchainte, ai dépense brâment ses sous. Le iundi, an fait lai même tchose, et des fois oncoué le maidgi. Tiaïn an à sous, te sais co qu'ai arrivaie, ai n'y é pe bin longtemps. A ce qu'ai ne ferint pe bin meu de faire qu'man ci Djéain Pièrre di Couénat, de se bottaie de lai tempérance ? Te sais, tiaïn qu'ai fesai qu'man les âtres, el était in pouère diaile ; ses affins n'éfint pe vétis, el avint fâim. Mitenant qu'ai s'â bottaie de lai tempérance, c'â in chire di velaidge. Tot vait bin dains son ménâidge, sai fanne et ses affins sont bin hayerous. A ce que tot les ovriés ne ferint pe bin de faire cument lu ?

Batiche. — Ma foi, Djoset, t'é crais bin, régeon, main qu'ment faire pou que les ovriés cheuyeuchint l'exemple de ci Djéain Pièrre ? c'â bin difficile.

Djoset. — S'te veu, i te le veu dire. Vins me trovai ci soi, nos en dijaserains. Mitenant ai me fat allai foeraidgié nos bêtes. Aite revouere !

(La suite au prochain numéro.)

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 95 du *Pays du Dimanche* :

372. ENIGME.

Les notes de la musique.

373. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

O L I V E
L I B E R T E
V E T E R A N

374. LANGAGE FRANÇAIS.

ET LE FOUCÉ.

Charles Nodier, dans sa *Linguistique*, dit que la main fut l'étalon primitif de tous les calculs. Déployée à l'intérieur sous les yeux, elle a enseigné naturellement le système duo-décimal, par les douzes phalanges des quatres doigts articulés verticalement à la paume.

Pour une douzaine, représentant les 12 phalanges des 4 doigts, le vendeur ne donnait pas de surrogation ; mais pour deux douzaines et au-dessus, il ajoutait le pouce, qui n'a que deux phalanges, ce qui faisait le 26^e au quartieron, ou les 4 au cent.

Dans la plupart des achats, il y a plusieurs douzaines, et l'acheteur réclamait naturellement le pouce, d'où l'idée de quelque chose en plus.

375. LOGOGRIPHE.

Pline.

Ont envoyé des *Solutions partielles* MM. M^{me} Eva P. à Porrentruy ; G. chez tel à Montsevelier ; Alfred Marquis à Mervelier ; Une collectionneuse au Noirmont ; Sans soucis à Chevenez ; Etvariza à Porrentruy.

380. ENIGME.

Je plane dans les airs ou plonge au sein des [eaux, Apportant avec moi la mort et le carnage ; Si je me fais haïr du monde des oiseaux, Les poissons font comme eux. Devine ou donne [un gage.

381. CURIOSITÉS.

Quelle est la Plante dont la tige change de place chaque année ?

382. LOGOGRIPHE.

Huit lettres font un joli nom de femme ; Prenez-en six et faites l'amalgame ; Six font ce qui se rapporte à la mer ; Encore un os trop peu couvert de chair ; Cinq lettres font l'objet de notre culte ; D'autres, par contre, une science occulte ; D'autres encor, l'enfant du boulevard ; Puis avec quatre, un bel oiseau bavard ; Et la colère, ou plutôt la folie ; Ton maître un jour, bien sûr, ma chère amie Lorsque mon mot de trois pieds est atteint, Et que le magistrat de son écharpe est ceint.

383. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X X X X	1. — Fleur médicinale.
X X X X X X X X X X	2. — Chose disparate
X X X X X X X X X X	3. — Chose sans excès.
X X X X X X X X X X	4. — Nom grec d'Homère.
X X X X X X X X X X	5. — Poète français.
X X X X X X X X X X	6. — Entourées d'eau.
X X X X X X X X X X	7. — Au fond de la coupe.
X X X X X X X X X X	8. — Fin de perle.
X X X X X X X X X X	9. — Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 21 novembre.

Publications officielles.

Eramens en droit. — Les candidats qui se proposent de subir pendant les séries du nouvel an 1900 leur examen théorique et pratique en obtention du diplôme d'avocat, sont invités à s'inscrire chez M. le Président de la Cour suprême jusqu'au 13 décembre 1899 inclusivement.

Convocations d'assemblées.

Courcharon. — Le 19 à 2 h. pour nommer un garde champêtre et décider l'achat d'une parcelle.

Courrendlin. — Assemblée bourgeoise le 19 à 12 h. 1/4 pour passer la liste du bétail estimatif et statuer sur des demandes d'achat de terrain.

Vermes. — Assemblée paroissiale le 12 après l'office pour décider une vente de bois.

Bons mots

Taupin émet son opinion sur la guerre du Transvaal.

— Je ne suis vraiment pas fâché, dit-il, que les Anglais apprennent ceci : quand on veut Boer, il faut d'abord trinquer !...

Cote de l'argent

du 8 novembre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.